

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 10 mars 2017

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 10 mars 2017 à 20 h 30 salle de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, Maire.

Est excusée : Marie-Chantal DAVID.

Le conseil municipal, après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 20 janvier 2017 après une précision apportée par Philippe Guibaud quant à l'envoi de tout document par la mairie (convocation, compte-rendu...). Il indique que chaque conseiller doit s'exprimer et signer une autorisation pour cette décision. Chaque conseiller signe ce jour un tableau valant autorisation pour ces envois.

Le Conseil Municipal,

➤ Vote une subvention de 50 € par élève pour la MFR Anzy le Duc (un enfant) et pour la MFR St Germain Lespinasse (trois enfants).

➤ Vote les subventions attribuées aux Sociétés Locales pour l'année 2017, comme suit :

○ ADMR	350 €
○ ASI Basket	700 €
○ ASLI	120 €
○ Amicale des Anciens	150 €
○ Association soutien Eglise	150 €
○ Comité des Fêtes (y compris feu d'artifice, marche)	1100 €
○ Chasse	50 €
○ Plaisir en Brionnais (y compris festival)	1600 €
○ Radio Cactus	50 €
○ Reflets Brionnais	250 €
○ Restaurant Scolaire	1000 €
○ Service de remplacement	250 €
○ Société de Pêche	50 €
○ Sud Foot	400 €
○ Union des Commerçants et des Artisans	100 €

➤ Vote les quatre taxes communales sans augmentation par rapport aux années précédentes comme suit :

• Taxe d'habitation	: 14,07 %
• Taxe foncière sur les propriétés bâties	: 16,72 %
• Taxe foncière sur les propriétés non bâties	: 49,26 %
• Cotisation Foncière des entreprises	: 19,61 %

➤ Accepte la proposition du Sydesl concernant les travaux d'éclairage public « 238126 RVEP (mise en conformité, normalisation et légalité des ouvrages existants) pour une contribution estimative de la commune de 80 € HT.

➤ Décide d'autoriser le Maire à signer la convention-cadre « missions facultatives » du Centre de Gestion 71.

➤ Autorise le Maire à valider les dossiers de secours d'urgence à hauteur de 50 € par dossier par dossier sans convoquer automatiquement le Conseil Municipal.

➤ Approuve le compte de gestion établi par le percepteur pour le budget assainissement de l'exercice 2016

➤ Adopte le compte administratif de l'assainissement de l'exercice 2016 :

• Recettes de fonctionnement :	92 884,32 €
• Dépenses de fonctionnement :	46 212,11 €

Excédent de fonctionnement :	46 672,21 €
• Recettes d'investissement :	50 828,65 €
• Dépenses d'investissement :	18 646,89 €
Excédent d'investissement :	32 181,76 €

➤ Approuve le compte de gestion établi par le Percepteur pour le budget communal de l'exercice 2016

➤ Adopte le compte administratif communal de l'exercice 2016 :

• Recettes de fonctionnement :	1 183 834,01 €
• Dépenses de fonctionnement :	649 275,20 €
Excédent de fonctionnement :	534 558,81 €
• Recettes d'investissement :	335 579,35 €
• Dépenses d'investissement :	858 433,62 €
Déficit d'investissement :	534 558,81 €

➤ Vote le budget primitif 2017 de l'assainissement. Ce budget s'équilibre, pour le fonctionnement en dépenses et en recettes à 79 191,21 € ; pour l'investissement, en dépenses et en recettes à 64 011,76 €.

➤ Vote le budget primitif 2017 du budget communal. Ce budget s'équilibre, pour le fonctionnement en dépenses et en recettes à 872 404,54 € ; pour l'investissement, en dépenses et en recettes à 1 302 445,27 €.

Point sur les travaux :

- Chapelle du Troncy : étude à venir pour les travaux de réfection intérieure.
- Parc Bletteri : travaux réalisés dans la partie « cabinet médical » par les employés communaux
- Cure : avancée des travaux en cours (escalier réalisé, travaux vmc/chauffage en cours...)

Point des référents de commissions et des différentes réunions :

* Commission voirie : devis à demander pour le chemin du Gour à Cheval. Etat des lieux à faire avec la commission le 5 avril 2017 à 9h.

* Communauté de Communes :

- Commission environnement : point sur le tri et le ramassage des ordures ménagères.
- Conseil Communautaire : point sur les réunions du 23 janvier et du 20 février.
- PLUI : ateliers terminés, réunion publique le lundi 13 mars à St Christophe à 18h pour

la présentation du diagnostic.

* Commission enfance : entre 63 et 68 enfants participent aux activités périscolaires. Effectif plus important qu'au 1^{er} semestre. Le comité de pilotage se réunira le 23 mars. Les conseils d'école maternelle et élémentaire auront lieu le 20 et 23 mars.

* Commission communication : le prochain bulletin trimestriel sortira début avril. Il est appelé aux associations de faire parvenir leurs articles.

* Commission bibliothèque : le premier café littéraire organisé le 4 mars a été un succès avec 8 écrivains et près de 40 personnes présentes. Formation pour l'informatisation de la bibliothèque le 6 mars avec l'équipe de bénévoles. Le problème de connexion internet persiste.

* Réunions diverses : Abise, comité des fêtes (celui-ci souhaiterait utiliser une partie de la voie verte lors de la fête patronale comme en 2016 – une demande sera à faire auprès du Conseil Départemental), plaisir en Brionnais, Sydesl, Bouthier de Rochefort, journée Loire propre (2 500 bénévoles), Loire fertile (organisation de 5 journées – Iguerande sera concernée par le 10 juin).

Le Maire fait part des informations suivantes :

- Réception des panneaux boucles cyclo et informations de la Commune. La commission « gare » se réunira samedi 11 janvier pour leur implantation.
- Un totem du Conseil Départemental « entrée d'Iguerande » va être installé.
- Rencontre avec le CAUE pour les fiches du recensement du petit patrimoine établies par les membres de la commission tourisme de la Communauté de Communes.
- Visite de la classe des CE2 de l'école élémentaire d'Iguerande pour une rencontre avec le

Maire. Les enfants ont posé des questions pour découvrir le fonctionnement d'une mairie et le rôle du maire.

- Des acacias ont été coupés dans le talus de la Gare (risque de chute sur la Halle)
- Problème de dégâts des eaux côté bar à l'espace culturel (devis en cours)
- Salle des fêtes : 2 plaques au plafond sont cassées (l'information sera donnée aux employés communaux)
- Projecteur sur le bâtiment du restaurant scolaire ne fonctionne plus (une déclaration sera faite auprès du Sydesl)
- Etablissement des tours de garde du bureau de vote pour les élections présidentielles (23 avril et 7 mai) et pour les élections législatives (11 et 18 juin).
- Remise des attestations et des mallettes des baby-sitters le 24 mars à 19 à la Communauté de Communes de Marcigny : 2 adolescentes d'Iguerande sont concernées.
- Commémoration du 55^{ème} anniversaire du « cessez le feu en Algérie » le 19 mars à 9h30 à Iguerande.
- Remerciements de la famille Besançon suite au décès de Madame BESANCON Fernande

Tour de table :

Pierre Tagournet : souhaite savoir si les gravillons dans la montée du Château d'eau seront enlevés (travaux qui seront réalisés prochainement).

Bernard Biesse : souhaite savoir si le panneau « le Bon Bœuf » ne devrait pas être enlevé. La DRI sera informée.

Sandrine Lièvre : souhaite savoir si la bascule pourrait être révisée (problème de poids éventuel)

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 4 mai 2017 à 20h30.

La séance est levée à 23h45.